"Cette Œuvre a, par son rôle, une importance actuelle, qui vous fera mieux apprécier ce que nous allons en dire.

"Ce fut le pape Clément VIII qui, à la vue des maux dont souffrait l'Eglise, établit, en 1592, par sa Bulle Graves et diuturnæ, la pratique de l'Adoration nocturne par les fidèles, comme complément de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, laquelle n'était autre, dans la pensée du Pape, que la dévotion des Quarante Heures, se succédant d'église en église, LE JOUR ET LA NUIT, sans interruption.

"Lorsque, deux siècles plus tard, la Révolution française eut bouleversé l'Europe, renversé les autels, détruit les anciennes Œuvres catholiques et emprisonné le Pape, nous voyons le peuple romain rétablissant, en 1810, l'Adoration nocturne pour obtenir la délivrance de Sa Sainteté Pie VII.

A son retour dans la ville éternelle, en 1814, ce doux Pontife approuva la nouvelle association et lui accorda de nombreuses indulgences.

"Quelques années après, en 1824, Sa Sainteté Léon XII l'érigea en Archiconfrérie et lui donna la faculté d'agréger toutes les autres confréries de même nature, établies ou à établir dans tout l'univers.

"Plus tard, une autre révolution, celle de 1848, fut le signal de l'établissement de l'adoration nocturne en France. A chaque progrès du mal, Notre-Seigneur apportait un nouveau remède: aux efforts de la révolution, il opposait les progrès du culte eucharistique.

"Cette conduite miséricordieuse du Sauveur, il la continuera, nous allons le voir, proportionnant les secours à la grandeur des périls, et protégeant les âmes de son Corps